

Du neuf dans le droit de la famille ?

Promesse de débats houleux ou d'eaux calmes ? A l'image de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel -qui abrite à la fois le Tribunal de première instance et l'Etat civil- le droit de la famille est sur le point d'être modernisé. Pour débattre des réformes à venir (formes de vie commune, questions financières et successorales, droit de l'enfant), UniNExt a convié deux experts en la matière :

Mme Suzette Sandoz, Prof. hon. à l'Université de Lausanne et a. Conseillère nationale

M. Thomas Geiser, Dr h.c., Professeur à l'Université de St-Gall

UniNExt se réjouit de leur donner la parole à l'issue de l'Assemblée générale, vers 19h30



La conférence sera suivie d'un apéritif et d'un repas au bord du lac, au Café des Amis, dès 20h30. Prix: 30.- par personne; ce montant sera encaissé sur place.

Inscription jusqu'au 9 mai 2016

par courrier au moyen du talon annexé, par mail auprès du secrétariat UniNExt (viviane.perratone@unine.ch) ou online sur le site UniNExt (www.alumnine-droit.ch).